

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 10 FEVRIER 2012 à 20 heures 30

Date de Convocation	: 2 février 2012	Nombre de Membres en exercice :	15
Date d’Affichage	: 2 février 2012	Nombre de présents :	13
		Nombre de votants :	15

L’an deux mil douze, le vendredi dix février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, en Mairie de BARISIS-AUX-BOIS, sous la présidence de Monsieur François BOBO, Maire.

Etaient présents : François BOBO, Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Anne PERDU, Bernard CORDELETTE, Didier LEMEE, Maurice BOITELLE, Emmanuel FONTAINE, Marie-Jeanne BAILLEUX, Yann MARTIN, Christophe GOSSEAU, Avelino GOMES, Carine KOWALSKI.

Absent (s) excusé (s) et représenté (s) :

Suzanne GERNON	par	Guy PERNAUT
Françoise ARMANI	par	Jean FLAMANT

Il est procédé à l’élection d’une secrétaire de séance pris au sein du Conseil ; Mme Anne PERDU à l’unanimité, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu’elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR :

MODIFICATION de l’ORDRE du JOUR.

Il est proposé d’ajouter au point 15 :

- FDS suite aux orages de 2009.

APPROUVÉ à L’UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS.

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 25 novembre 2011.
- 2) Servitude sur le terrain de M. et Mme COULOMBEL rue de l’Eglise.
- 3) Renouvellement du contrat d’assurance des risques statutaires du personnel.
- 4) Adhésion de nouvelle commune au SIDEN-SIAN.
- 5) Avenir de l’assainissement.
- 6) Plan de Prévention des Risques (PPR).
- 7) Changement de dénomination de BARISIS.
- 8) Cabinet Médical.
- 9) Procédure de reprise des concessions dans le cimetière communal.
- 10) Conclusion du Comité de réflexion sur l’avenir de l’école.
- 11) Projet de l’Education Nationale pour la rentrée de 2012.
- 12) Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) initiée par le Val de l’Ailette.
- 13) Travaux dans le logement de la rue du Marais.
- 14) Entretien des cours d’eau.
- 15) FDS suite aux orages de 2009.
- 16) Questions diverses.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2011.

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 novembre 2011.

Aucune remarque et/ou observation n'ayant été faites, il est procédé à l'approbation du procès-verbal.

APPROUVÉ à L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS

2) SERVITUDE sur le TERRAIN de M. et Mme COULOMBEL rue de l'Eglise.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de réfection de la rue de l'Eglise entraînent une création de deux avaloirs d'eaux pluviales.

Ces deux avaloirs seront situés sur le terrain de M. et Mme COULOMBEL. Leur accord nous a été donné oralement.

Toutefois, il convient de créer une servitude. Ceci nous oblige à faire passer un géomètre pour enregistrement aux Services du cadastre.

Cette servitude sera annexée au PLU.

APPROUVÉ à L'UNANIMITE des MEMBRES PRÉSENTS.

3) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT d'ASSURANCE des RISQUES STATUTAIRES du PERSONNEL.

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel, négocié par le Centre de Gestion, arrive à échéance le 31 décembre 2012.

Il convient de délibérer afin que le Centre de Gestion renégocie ce contrat, au nom des communes.

APPROUVÉ à L'UNANIMITE des MEMBRES PRÉSENTS.

4) ADHESION de NOUVELLE COMMUNE au SIDEN-SIAN.

Le Syndicat Mixte à la Carte de la Région de MAMETZ (62) souhaite adhérer au SIDEN-SIAN pour la Compétence I « Assainissement Collectif », Compétence II « Assainissement Non Collectif » et la Compétence IV « Eau Potable et Industrielle ».

Lors de sa réunion du 15 janvier 2010, il a été proposé de ne plus approuver l'adhésion de nouvelles communes pour manifester le mécontentement de l'ensemble du Conseil contre le retard pris dans la mise en œuvre des travaux d'assainissement collectif.

M. Le Maire propose de voter contre cette adhésion puisque l'assainissement collectif est en situation de blocage pour les communes adhérentes depuis plusieurs années dont BARISIS-AUX-BOIS.

Ce vote ne vise pas la commune concernée.

POUR à L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS.

5) AVENIR de l'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire et ses deux adjoints ont rencontré des responsables de NOREADE le 9 février.

Vu la conjoncture actuelle, NOREADE ne voit pas d'inconvénient à ce que la Commune sursoit à l'Assainissement Collectif, pour un temps indéfini.

La Communauté de Communes du Val de l'Ailette ayant la compétence « Assainissement Non Collectif », il convient de se rapprocher d'elle en présence de l'Agence de l'Eau pour étudier les conditions et modalités de mise en œuvre d'une mise en conformité des systèmes individuels.

En effet, il apparaît que l'Agence de l'Eau peut octroyer des subventions à condition que les demandes soient faites en nombre et non individuellement.

A l'issue de l'étude qui sera menée, la commune organisera une réunion d'information auprès de la population avant de prendre une décision définitive..

POUR à L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS.

6) PLAN de PREVENTION des RISQUES (PPR).

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Préfecture a démarré la procédure de création d'un Plan de Prévention des Risques Inondations et Coulées de Boues (PPRicb) pour notre commune en décembre 2011. Il s'agit d'un document d'urbanisme ayant pour objectif de diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens aux phénomènes naturels.

Un calendrier fixe les différentes étapes dont une phase d'enquête publique d'un mois (mars 2013).

La procédure se terminera par la signature d'un arrêté préfectoral en juillet 2013.

Le PPRicb sera annexé au PLU et donc opposable aux demandes préalables de travaux et de permis de construire.

BONNE NOTE est PRISE.

7) CHANGEMENT de DENOMINATION de BARISIS.

Monsieur le Maire demande à Mme KOWALSKI (chargée du dossier) où en est la procédure du changement de dénomination de BARISIS.

Mme KOWALSKI précise que le dossier devait passer en Commission mais qu'elle n'a toujours pas de nouvelles de la part du Conseil Général de l'Aisne. Le dossier ayant été transmis à M. Jean-Claude DUMONT, le Maire ou le secrétariat de mairie prendra contact avec lui.

BONNE NOTE est PRISE.

8) CABINET MEDICAL.

Afin de trouver une solution à la situation actuelle qui semble « bloquée », Monsieur le Maire souhaite solliciter un rendez-vous avec le Président du Conseil de l'Ordre et si possible les trois médecins concernés. Il sera accompagné de ses deux Adjoints, et de M. LEMEE.

9) PROCEDURE de REPRISE des CONCESSIONS dans le CIMETIERE COMMUNAL.

Monsieur le Maire informe de la procédure qu'il convient d'entamer pour reprendre des concessions en très mauvais état, abandonnées, dangereuses ou insalubres.

Messieurs PERNAUT, BOITELLE et LEMEE se portent volontaires pour faire le relevé des tombes.

BONNE NOTE est PRISE.

10) CONCLUSION du COMITE de REFLEXION sur l'AVENIR DE l'ECOLE.

Monsieur le Maire donne la parole à M. LEMEE qui évoque l'état d'avancement de la réflexion menée pendant plusieurs mois par le Comité. Cependant, il ne souhaite pas donner les

conclusions avant que l'ensemble des membres du Comité les aient validées et signées mercredi 15 février prochain. Le Conseil Municipal en sera alors informé.

BONNE NOTE est PRISE.

11) PROJET de l'EDUCATION NATIONALE pour la RENTREE 2012.

L'Education Nationale prévoit une fermeture de classe à BARISIS et une fermeture de classe à AMIGNY-ROUY **si les deux communes ne se regroupent pas.**

AMIGNY-ROUY refuse catégoriquement le regroupement.

La situation de BARISIS est grave et M. LEMEE suggère qu'une réunion de Conseil Municipal Extraordinaire, avec l'ensemble de la population, ait lieu avec comme seul sujet : **Les Ecoles.**

Il est décidé de fixer cette réunion au vendredi 17 février 2012 à 19 heures, au cours de laquelle les membres du Conseil, les habitants présents pourront débattre sur les conclusions du Comité de Réflexion.

BONNE NOTE est PRISE.

12) OPERATION PROGRAMMEE d'AMELIORATION de l'HABITAT (OPAH) initiée par le Val de l'Ailette.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'Aisne Habitat effectuera un passage avec une caméra thermique sur deux rues le mercredi 15 février et qu'une réunion du comité de pilotage aura lieu le jeudi 16 février à COUCY-LE-CHATEAU.

BONNE NOTE est PRISE.

13) TRAVAUX dans le LOGEMENT de la MATERNELLE.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un dossier de demande de subvention au CDDL a été déposé dans le cadre du prochain triennal 2012/2014.

Le montant du devis, se monte à 39 000 € et comprend le changement des menuiseries et une isolation par l'extérieur.

Cependant, les travaux ne peuvent débuter avant l'accord définitif de l'obtention de la subvention (40 % maximum) qui n'interviendra probablement pas avant l'hiver prochain.

Cet hiver, Mme GOMES a beaucoup de difficulté à chauffer sa maison et subit une surconsommation de fioul. Mme PERDU suggère qu'une aide lui soit octroyée par le biais du CCAS.

BONNE NOTE est PRISE.

14) Entretien des COURS d'EAU.

La demande d'adhésion à l'Association Syndicale d'Assainissement de la Vallée de Servais est toujours en attente. En effet, l'ASA doit procéder cette année à la mise en conformité de ses statuts suivant une demande des Services de la Préfecture.

L'extension de son périmètre à BARISIS ne sera programmée qu'en 2013. Monsieur le Maire informe par ailleurs que les Services de la DDT doivent effectuer une inspection du ru la semaine du 13 au 17 février.

BONNE NOTE est PRISE.

15) FDS suite aux ORAGES de 2009.

La commune a reçu la notification d'attribution du FDS suite aux orages de 2009. Une subvention de 45% + 20 % a été octroyée soit 45 089.20 € TTC pour un montant de 69 368.00 € HT prévu au départ pour les rues du Moutier, des Dames, de l'Eglise et de Bernagousse.

BONNE NOTE est PRISE.

16) QUESTIONS DIVERSES.

- M. MARTIN demande si EDF a donné des nouvelles au sujet du poteau de la rue de la Ville. L'EDF a répondu qu'il n'y avait aucun danger.
- M. FONTAINE signale qu'une piste ONF dans la forêt devra être mise sous surveillance puisqu'il n'a pas été prévu de rétention d'eau.
- M. FONTAINE informe le Conseil qu'un rechargement d'engazonnement au cimetière devra être prévu (le FETUQUE Rouge étant plus résistant).

BONNE NOTE est PRISE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 mn.

Ont signé les membres présents,

François BOBO,

Jean FLAMANT,

Guy PERNAUT,

Anne PERDU,

Bernard CORDELETTE,

Didier LEMÉE,

Maurice BOITELLE,

Emmanuel FONTAINE,

Marie-Jeanne BAILLEUX,

Christophe GOSSEAU,

Yann MARTIN,

Suzanne GERNON,
Pouvoir à Guy PERNAUT

Françoise ARMANI,
Pouvoir à Jean FLAMANT

Avelino GOMES,

Carine KOWALSKI